

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Déc. 2016

L'AGISME* DEVIENT UNE DISCRIMINATION PLUS UNIVERSELLE QUE LE RACISME OU LE SEXISME

(Rapport ONU Janvier 2015)

Mmes, Mrs les candidats aux
Primaires et à la Présidentielle :
Qu'en dites vous ?
Que proposez-vous ?

*L'agisme est la discrimination envers l'âge et les personnes âgées.



*L'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Âgées)
regroupe au plan national les directeurs de services à domicile,
de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.*



Gérard BRAMI

**CPOM : de quelques conseils pour les futures
négociations (p.9)**

C. VAN EERDEWEGH NOUS A QUITTÉ



C. VAN EERDEWEGH était Secrétaire Générale de la Revue GÉRONTOLOGIE avec laquelle l'AD-PA avait tissé de nombreux partenariats.

Femme d'action engagée, elle aura porté jusqu'au bout de ses forces la vision d'une gérontologie respectueuse des âgés, ouvertes sur les différents courants de la société française, respectueuse des traditions anciennes et ouvertes sur les innovations les plus récentes.

L'AD-PA a perdu une amie.

A sa famille et à la Revue GÉRONTOLOGIE, l'AD-PA présente ses très sincères condoléances.

Pascal CHAMPVERT
Président de l'AD-PA
Directeur Saint-Maur,
Sucy, Bonneuil (94)

SOMMAIRE

LIBRE EXPRESSION

- 3 - Agir contre l'Agisme

L'INVITÉ

- 4 - Des philosophes devant la mort

INFOS

- 7 - Salon AGE3
- Citoyennage
- Voyage d'étude à Copenhague
- Baptême de promotion EHESP

POSITIONNEMENT

- 8 - Pré-bilan du quinquennat sur l'aide aux personnes âgées
- Un budget 2017 de la CNSA inacceptable
- Augmentation du nombre de centenaires : un problème ou une opportunité ?

DOSSIER

- 9 - CPOM : de quelques conseils pour les futures négociations

FORMATION

- 12 - Formation CPOM / EPRD

EMPLOI

- 13 - L'actualité management et offres d'emplois

LIVRES

- 14 - Notre sélection

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

- I - Nouveaux correspondants AD-PA
II - Point juridique sur la vaccination

*L'encart spécial est adressé
uniquement aux adhérents AD-PA*

AGIR CONTRE L'ÂGISME

L'AD-PA S'ADRESSE AUX CANDIDATS

Dans deux encarts parus dans Libération et l'Opinion, l'AD-PA s'est adressée, fin octobre, aux candidats à la Présidentielle et aux Primaires en rappelant que l'âgisme devient, selon un rapport de l'ONU, «une discrimination plus universelle que le racisme ou le sexisme».

Ainsi, en dépit des engagements du Président Sarkozy puis du Président Hollande, les avancées en termes d'aide aux personnes âgées fragilisées restent très faibles.

Du point de vue économique, tous les experts indiquent que mieux aider les personnes fragilisées est créateur de centaines de milliers d'emplois, et le Conseil Économique Social et Environnemental a proposé à l'unanimité en 2011 les moyens de financer ces aides.

Le problème n'étant pas économique, l'AD-PA voit l'expression, inconsciente, chez nos responsables politiques, de l'âgisme qui traverse toute la société française et donc y compris la classe politique.

L'AD-PA demande aux élus de mettre en évidence la réalité de l'âgisme, et d'en souligner le caractère intolérable, comme ils l'ont fait pour le racisme, l'antisémitisme, le sexisme ou l'homophobie.

En effet, cette discrimination concerne d'abord les personnes très âgées, très fragilisées en tant que symbole de ce que sont les vieux ; mais elle impacte aussi tous les Français auxquels il est en permanence assigné d'être jeune, de faire jeune, ce qui les prive de la capacité à accepter leur âge et renforce incontestablement le mal être ambiant.



L'ancien, le patriarche, le sage ...
Les vieux, les petits vieux, mon vieux...
Ceux dont on ne veut plus
Ceux qui sont devenus des problèmes, des «personnes âgées dépendantes», des «Alzheimer», des «Parkinson»
Ceux dont pourtant nous avons eu besoin
Ceux qui nous ont manqué
Ceux qui ont été un temps une ressource pour leur famille, leur entreprise, leur voisinage
Ceux qui ont fait de nous ce que nous sommes
Ils ont été nos financeurs, nos gardes malades, nos infirmiers, nos nourriciers
Ils nous ont habillés, lavés, changés, instruits, éduqués, divertis, soignés
Ils ont façonné la société dans laquelle nous vivons
Ils ont souffert pour gagner des batailles dont nous profitons
Ils nous ont appris ce que nous savons
Maintenant ce sont eux qui ont besoin de nous !
Mais ils souffrent
Ils souffrent de notre élitisme, notre égoïsme, notre individualisme, notre matérialisme, notre affairisme, notre absentéisme et notre âgisme
Quel paradoxe tout de même que cette société où l'on rêve tous de vivre le plus longtemps possible, où l'on dépense des milliards en recherche médicale pour poursuivre ce seul but,
Et qui cache, qui rejette, qui enferme, qui méprise ces vieux que nous rêvons tous d'être demain !
Sans tomber dans l'obscurantisme, admettons que nous faisons preuve de masochisme !
Dans une société qui condamne le sexisme, le communautarisme et le racisme, admettrait-on l'âgisme ?
Au risque d'être taxé de démagogie, ne devrions-nous pas faire renaître notre militantisme ?
Que transmet-on aux générations à venir ?
Ne devrions-nous pas leur donner plutôt un exemple de civisme, de solidarisme¹, d'allocentrisme²,
En un mot d'humanisme ?

F. DESCOTES
CD AD-PA 69

¹ Responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes ou lien fraternel qui oblige tous les êtres humains les uns envers les autres, nous faisant un devoir d'assister ceux de nos semblables qui sont dans l'infortune (Léon Bourgeois 1896)
² Tendance à centrer ses intérêts sur les autres au lieu de soi-même

DES PHILOSOPHES DEVANT LA MORT



Bertrand QUENTIN

Maître de conférences en philosophie

Depuis au moins Socrate, la philosophie se confronte, sans ciller, à la question de la mort. Mais chaque époque apporte ses propres questionnements et sa manière de poser les questions. La philosophie aujourd'hui est confrontée à des problématiques nouvelles qui ne se posaient pas aux philosophes du

passé (réanimation risquée d'un homme dont le cœur ne bat plus, coma dit irréversible, euthanasie légalisée). L'Ecole éthique de la Salpêtrière est un lieu fécond où de telles questions peuvent être débattues.

Il s'agit au départ d'une école philosophique appelée de leurs vœux par les philosophes Claude Bruaire (pionnier de l'introduction de la philosophie dans les études médicales), Pierre Magnard et Dominique Folscheid et aboutissant en 1995 à un partenariat entre l'AP-HP et l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée. Depuis maintenant plus de 20 ans une école de réflexion éthique a trouvé en la Salpêtrière un lieu symbolique fort pour la transmission d'un enseignement en éthique médicale et hospitalière avec des philosophes comme Eric Fiat, Corine Pelluchon ou Bertrand Quentin.

C'est ce dernier a dirigé un ouvrage intitulé «Des philosophes devant la mort» aux éditions du Cerf, réalisant des liens passionnants entre divers philosophes du passé et les questions de notre temps.

La mort éloignée : un déni toujours resurgissant ?

Dans son chapitre consacré à Descartes, Denis Kambouchner fait remarquer que le philosophe du XVIIe siècle appartenait à une époque où la mort se faisait moins omniprésente. Même si elle n'est pas encore pleinement opérante à son époque, la médecine fait miroiter des promesses de longévité inouïes.

« L'homme contemporain veut le plus longtemps possible se considérer comme immortel »

A la différence de ce qui n'était pour Descartes que promesse, la médecine a pour nous, atteint un niveau d'efficacité véritable qui fait déjà dire au sociologue Norbert Elias : « Dans les nations plus développées, les hommes sont nettement plus en sécurité qu'aux époques précédentes, peut-être mieux protégées contre la maladie et la mort subite que dans toute l'histoire de l'humanité [...] il est plus facile à présent d'oublier la mort dans le déroulement normal de sa vie ».

La mort s'est donc aussi éloignée « durant la plus grande partie de notre vie », pour nous - contemporains des nations privilégiées, qui vivent dans le confort et la paix. La mort est retardée grâce à la médecine mais dans le même temps s'accroît la tentation de ne plus jamais avoir à y penser. L'homme contemporain veut le plus longtemps possible se considérer comme immortel.

Ce qu'on peut appeler le refoulement contemporain de la mort se manifeste clairement : « Jamais dans l'histoire de l'humanité les mourants n'ont été relégués derrière les coulisses, hors de la vue des vivants, de manière aussi hygiénique; jamais auparavant les cadavres n'ont été expédiés de la chambre mortuaire au tombeau de manière aussi inodore ni avec une telle perfection technique ».

Nos contemporains nous semblent aspirer parfois à ce que la science se charge de résoudre les problèmes métaphysiques. Mais il y a ici bien des confusions. L'une d'entre elles est de croire régler la question de la mort en réglant la question de la douleur et de la souffrance.

Mais la philosophie doit penser ce que la contemporanéité a de nouveau : quand on mourrait surtout chez soi, le médecin n'était pas le dernier interlocuteur du mourant et la transgression face aux souffrances intolérables d'une agonie pouvait prendre la forme de la singularité compassionnelle. Avec ces sociétés où la majorité des hommes meurent à l'hôpital, se multiplient les situations où est imposé à un soignant maîtrisant techniquement les substances qui peuvent abrégé la vie, des face-à-face répétés avec la fin de vie. L'attention à la singularité de chaque patient doit être réaffirmée devant la pente glissante de protocoles qui mécaniseraient ces derniers instants.

Différents philosophes de l'histoire pour nous ouvrir les horizons

Bertrand Quentin dans un chapitre sur les Stoïciens nous montre que la vie n'a pour eux de sens que si elle est menée vertueusement. Il s'agira de s'habituer à la mort comme exercice philosophique de liberté. Mais si chaque chose que je vis est prévue à l'avance (déterminisme intégral de la philosophie stoïcienne) et se reproduira à l'infini, je ne sens plus le risque absolu de vivre. Cette dédramatisation radicale a comme avantage de donner une impassibilité face à tous les coups du sort, mais elle nous « chloroforme » par la même occasion dans notre aptitude à apprécier « la saveur irremplaçable d'une vie irréversible ».

« Il s'agira de s'habituer à la mort comme exercice philosophique de liberté. »

Du point de vue conceptuel, nous pouvons repérer des affinités entre la conception stoïcienne face à la mort et la

conception négro-africaine que l'on peut encore constater aujourd'hui.

Emile Kenmogné parle dans un beau chapitre de la conception de la mort qui prévaut en Afrique noire intertropicale. La tradition négro-africaine dans son ensemble voit dans la mort une transformation du mode d'être de l'homme plutôt qu'un passage dans un autre monde. La vie, le principe vital, divin, ne peut mourir. Cette force fondamentale qu'est Dieu s'est transmise aux ancêtres, chaînon le plus élevé reliant les humains à Dieu. Une continuité se maintient, allant de Dieu aux hommes vivants d'aujourd'hui en passant par les ancêtres et les défunts plus récents.

Dans un chapitre sur saint Augustin, Pierre Gilbert ne cache pas que la conversion d'Augustin au christianisme « n'entame ni le réalisme ni la réalité de la mort, quoique certains puissent soupçonner quant à une sorte d'illusion apaisante attribuée au croyant ». Le scandale de la



**LE CRÉDIT MUTUEL,
PARTENAIRE DE L'AD-PA,
VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS ACTIONS AUPRÈS
DES PERSONNES ÂGÉES
ET DE LEURS FAMILLES.**

Crédit  Mutuel

mort de l'autre (son meilleur ami ou sa mère Monique) et la violence de la douleur sont là pour tous. Augustin est théologien, philosophe, mais d'abord homme, comme nous.

Dans un chapitre sur les philosophes du XXe siècle, Emmanuel Housset commence par cette idée rebattue que la mort serait « l'affaire la plus solitaire de l'existence ». Il va se demander si la mort n'implique pas au contraire toujours déjà les autres. Heidegger est évoqué. Levinas aussi, pour qui mon obligation envers autrui s'avèrera la certitude éthique la plus originaire.

« Philosophe serait apprendre à mourir, mais à mourir à soi pour vivre pour l'autre. »

Philosophe serait apprendre à mourir, mais à mourir à soi pour vivre pour l'autre. La faiblesse, la pauvreté, la peur, le désespoir, la fatigue, ne sont pas des obstacles absolus à la manifestation de la perfection de l'amour. Comme le dit Housset : « il faut être pauvre pour donner, fatigué pour faire preuve de force, terrifié pour avoir le courage de s'exposer au monde, désespéré pour faire vivre en nous l'espoir. Si l'amour est plus fort que la mort, c'est dans sa faiblesse ».

Autant de questions que nous ne pouvons éviter. Mieux vaut alors être bien accompagné et tous ces philosophes du passé sont tout compte fait de bons compagnons de route.

Bertrand QUENTIN

Bertrand QUENTIN

Diplômé de HEC, agrégé, docteur en philosophie et Maître de conférences à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Bertrand QUENTIN est responsable du Master 1 de Philosophie, parcours «éthique médicale et hospitalière appliquée» (École éthique de la Salpêtrière).

Ses recherches portent sur la question de l'altérité philosophique (le scepticisme, la science) et de l'altérité anthropologique (réflexions sur «l'homme des marges» : douleur, handicap et vieillissement).



L'homme des sociétés contemporaines souhaiterait que la science se charge de résoudre ses problèmes métaphysiques mais il sent bien face à la mort qu'il y a maldonne. C'est ici que les philosophes du passé peuvent nous être utiles. La manière dont ils ont posé la question de la mort peut clairement être réinvestie dans les problématiques de notre époque.

L'ouvrage nous montre comment différents philosophes abordent cette question redoutable. Les contrastes seront saisissants entre Stoïciens, saint Augustin, Descartes ou Levinas. La pensée négro-africaine est également convoquée. Au bout de ce parcours, on découvrira qu'il y a chez l'homme la possibilité par la pensée et les mœurs de retirer à la mort une certaine part de son âcreté, même s'il restera aussi en elle quelque chose de rédhibitoirement inassimilable.

EDITION DU CERF - 176 pages - 19 €



Âge³

Retrouvez l'AD-PA sur les salons Age 3 :

- 27 Janvier - **Mandelieu**
- 7 Avril - **Lyon**
- 7 Juin - **Vannes**
- 8 Octobre - **Colmar**
- 8 Novembre - **Angers**
- 28 Novembre - **Lille**



Programme et inscription sur :
www.age3.fr

CITOYENNAGE

La parole des personnes âgées

Favoriser la Citoyenneté des Personnes Âgées

Prochaines réunions :

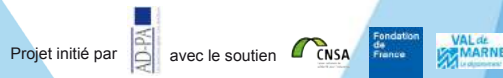
2017

PACA : **Janvier**

Midi Pyrénées : **Février**

Nord Pas de Calais : **Février**

Limousin : **Mai**



VOYAGE D'ETUDE | COPENHAGUE

Le modèle Danois **7 au 10 mars 2017**

Inscrivez-vous sur ad-pa@orange.fr et bénéficiez d'une réduction de 200 €*.

*Offre valable pour toute adhésion en cours



Baptême de promotion EHESP



Le 17 Novembre dernier s'est déroulé le baptême de promotion des étudiants 2015 / 2016 de l'EHESP en présence de Marie de HENNEZEL, marraine de promotion, et de P. CHAMPVERT



PRÉ-BILAN DU QUINQUENNAT SUR L'AIDE AUX PERSONNES AGÉES

Ce matin le Président de la République, accompagné de M. TOURAINE et P. BOISTARD, faisait l'analyse des développements de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement et présentait ainsi un pré-bilan du quinquennat sur la politique en faveur des aînés.

• Bien sûr des éléments positifs :

M. TOURAINE a d'emblée rappelé que le mot « dépendance » est une faute de vocabulaire, constat essentiel aux yeux de l'AD-PA et le Président a indiqué que la semaine bleue devait être la semaine bleu, blanc, rouge.

Positif aussi l'augmentation de l'APA à domicile, PAERPA1, le futur crédit d'impôt à domicile, le rappel par le Président et P. BOISTARD de la nécessité d'une société bienveillante et solidaire à l'égard des aînés.

• Mais un réel malaise :

Tout d'abord pas un mot sur les millions de personnes concernées pour elles-mêmes ou leurs proches par la vie en établissement, si ce n'est quelques généralités parfois maladroitement.

Ensuite une insistance sur la vie à domicile le plus longtemps possible qui tourne le dos à des décennies privilégiant le choix de la personne âgée, et mythifie le domicile sans se donner les moyens d'y accompagner suffisamment bien les personnes ni d'y considérer les salariés comme ils le devraient.

Surtout malaise face aux choix budgétaires arrêtés jusqu'à présent. F. HOLLANDE a su mettre en place un début de financement pour l'aide à l'autonomie à travers la CASA2 ; mais pour n'avoir pas arbitré sur son utilisation, les deux Gouvernements de F. HOLLANDE resteront ceux qui auront le plus détourné à d'autres fins les crédits initialement prévus pour les personnes âgées ; situation d'autant plus insupportable que l'Etat annonce désormais officiellement le détournement des crédits de la CNSA pour financer le RSA et la Sécurité sociale.

Il reste encore beaucoup de distance entre les paroles et les actes. Les personnes âgées en paient le prix. Les Français le ressentent, ce qui fonde sans doute le malaise qu'ils ressentent à l'égard des hommes et femmes politiques. A eux de rétablir la confiance d'ici mi 2017, notamment en utilisant la CASA à ceux pourquoi elle a été créée.

4 octobre 2016

UN BUDGET 2017 DE LA CNSA INACCEPTABLE

Le conseil de la CNSA de ce mardi examinait le projet de budget 2017 de la Caisse. Avec le GR 31 et de nombreux autres membres, l'AD-PA a voté contre ce budget.

Tout d'abord, il prolonge la mauvaise tradition consistant à présenter des actions en faveur des personnes âgées et handicapées, en reprenant sur les Fonds Propres de la Caisse, des crédits des années précédentes dont l'État a tout fait pour qu'ils ne soient pas dépensés. Cette année ce type de détournement représente 230 millions €. Il s'agit d'un détournement dont Pascal Champvert a rappelé au Conseil qu'il était malheureusement ancien, revêtant différentes formes depuis de nombreuses années.

Encore plus inacceptable, l'État reprend 50 millions € sur les Fonds Propres de la Caisse pour les affecter à l'aide à l'insertion sociale dans les Départements, sujet qui, s'il est important, n'a rien à voir avec l'objet de la CNSA.

Devant de tels errements financiers plusieurs intervenants ont affirmé que seule une remise à plat du financement de l'aide aux personnes âgées pouvait désormais permettre de sortir de la crise que connaît le secteur de l'aide à domicile comme celui des établissements.

Dans ce sens, l'AD-PA a rappelé que le Conseil économique social et environnemental avait à l'unanimité proposé en 2011 de créer une prestation autonomie financée par un prélèvement sur l'ensemble des successions.

23 novembre 2016

AUGMENTATION DU NOMBRE DE CENTENAIRES : UN PROBLÈME OU UNE OPPORTUNITÉ ?

• Les fantasmes

La société contemporaine est profondément âgiste : un récent rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé indique que l'âgisme est une discrimination en passe de devenir plus universelle que le racisme et le sexisme. Dans ce cadre, l'annonce de l'augmentation du nombre de centenaires génère les peurs les plus incroyables et les plus absurdes ; face à ses peurs basées sur des a priori dévalorisant systématiquement l'avancée en âge et les plus âgés, il est indispensable de regarder la réalité en face.

• La réalité

Un grand nombre de centenaires et de personnes âgées indique à l'ensemble de la Société que la vie peut être longue.

- 80 % des plus de 80 ans vont bien. Même s'ils courent moins vite qu'à 60 - 40 ou 20 ans leur état de santé physique et psychique est tout à fait satisfaisant.

- Ces plus de 80 ans contribuent à l'activité économique en tant que consommateurs, que ce soit dans le domaine des loisirs, du tourisme et de la santé ; de plus, nombre d'entre eux ont des activités bénévoles dans les associations ou à titre privé en assurant par exemple la garde de leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

- Les 20 % qui ont besoin d'être aidés pour leur autonomie sont tout aussi fondamentaux pour l'économie car les aider mieux à domicile ou en établissement peut créer des centaines de milliers d'emplois pour les plus jeunes.

Contre l'âgisme et les préjugés la démarche efficace consiste donc bien à prendre conscience des réalités afin de promouvoir une Société respectueuse de tous les âges de la vie et de tous, jeunes comme vieux

28 novembre 2016

CPOM : DE QUELQUES CONSEILS POUR LES FUTURES NÉGOCIATIONS



Gérard BRAMI

Correspondant départemental AD-PA 06
Co-fondateur du futur site « 1001 savoirs en gérontologie et en santé »

I est intéressant d'envisager la nouvelle réforme des établissements d'hébergement pour personnes âgées comme une opportunité, selon une expression confirmée et populaire, comme un moyen de « remettre les pendules à l'heure ».

Un petit rappel historique doit nous permettre de mesurer, toutefois, que cette nouvelle législation qui entraîne une nouvelle contractualisation ne fait que retarder ce qui était déjà promis dans le plan solidarité-grand âge du 27 JUIN 2006.

En voici un extrait de ce plan :

« Dans les établissements pour personnes handicapées, l'effectif est en moyenne d'1 agent pour 1 personne accueillie. Ce ratio est, en revanche, de seulement 1 professionnel pour 2 résidents dans les maisons de retraite. Or les besoins des personnes accueillies sont en réalité très comparables.

Il faut remédier à cette situation, en se fixant l'objectif d'une convergence dans les 5 ans entre ces deux types d'établissements ».

Une fois encore, la prise en considération des véritables coûts de la personne âgée et très âgée vivant en établissements d'hébergement est reculée d'une manière démagogique et autoritaire.

« Il nous appartient de profiter de toutes les situations pour apporter confort, accompagnement, soutien, à nos personnes âgées »

Il reste qu'il nous appartient de profiter de toutes les situations pour apporter confort, accompagnement, soutien, à nos personnes âgées hébergées qui arrivent de plus en plus tardivement dans nos institutions.

Un premier élément intéressant à relever tient au fait que nous avons le temps nécessaire pour ouvrir le dialogue avec les autorités.

Une première proposition : faire une demande rapide d'entrée dans le CPOM.

Mon premier réflexe en tant que directeur reste d'indiquer qu'il est bien, qu'il serait bien, de demander que les négociations, sur le sujet de la

nouvelle contractualisation c'est-à-dire de la mise en place d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, commencent de suite.

La mise en place d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens reste naturellement plus contraignante en termes d'échanges, de documentations, de précisions sur les orientations institutionnelles,

de maîtrise budgétaire que n'était la mise en place de la convention tripartite pluriannuelle.

Les textes précisent la possibilité de demander la conversion des conventions tripartites pluriannuelles en contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Utilisons ce moyen juridique.

Une deuxième proposition : partir sur des bases saines.

Des établissements pourraient connaître les difficultés de tous genres dans le fonctionnement de leur convention tripartite pluriannuelle. Validation ancienne d'un GMP et refus corrélatif de son actualisation, mise en place et utilisation d'un forfait au niveau du pathos, et refus corrélatif de son actualisation, existence -et nous vivons cette situation dans mon département- de déficits antérieurs que les autorités ne veulent pas reprendre! Ou tout autre situation difficile.

Il est bon que la négociation qui s'entame sur le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens passe par une exigence de clarification de ce qui est le présent et le passé. Et vous pouvez l'exiger.

Il y a une obligation légale et réglementaire à valider le GMP le plus récent et le pathos le plus récent, selon des modalités que vous trouverez dans les projets de textes ou dans les textes eux-mêmes qui paraissent régulièrement.

Exigez cela.

Prenez tout le temps du dialogue nécessaire, et la notion de dialogue et de partage des objectifs avec les autorités existe bien au plan juridique, pour que toutes les situations soient clarifiées.

En demandant immédiatement la transformation de votre CTP en CPOM vous serez parmi les premiers à agir et vous aurez donc le temps nécessaire à la mise en place concrète d'une contractualisation de qualité entre vous et les autorités de tarification dont il ne faut pas oublier qu'elles subissent encore et toujours des insuffisances de moyens financiers notables.

Refuser la litanie des autorités sur la hausse régulière des moyens à l'égard des établissements.

Si véritablement vous avez bénéficié dans les années antérieures de véritables moyens complémentaires, bien entendu il faut reconnaître cela tout en demandant des moyens nouveaux au regard des deux outils de l'évaluation du niveau de handicap et des besoins en soins.

Dans le cas où l'augmentation de vos moyens, dans les trois ou cinq dernières années vous apparaît non satisfaisante, et que les autorités continuent à vous indiquer tous les efforts qu'ils ont déjà réalisés, rappelez leurs cette citation intéressante :

« Il est bon que la négociation qui s'entame sur le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens passe par une exigence de clarification de ce qui est le présent et le passé. »

« En 2012, les crédits publics alloués aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes se sont élevés à près de 11 milliards d'euros. Ils ont atteint environ 13 milliards d'euros pour les établissements accueillant des personnes handicapées (adultes et enfants). Ces dépenses publiques ont connu de fortes

augmentations depuis 2008 (de l'ordre respectivement de 27 % et 20 %), essentiellement sous l'effet de nombreuses créations de places programmées dans le cadre de plans nationaux. Le vieillissement de la population comme l'élévation de l'espérance de vie des personnes handicapées vont continuer d'accroître fortement la demande d'hébergement. » (1)

Ne vous autocensurez pas. Les autorités de tarification le feront pour vous.

D'une manière générale, vous constaterez que la réforme va s'étaler sur sept années. Et il est intéressant de relever précisément ce que la circulaire budgétaire de 2016 nous indique, c'est-à-dire que c'est seulement au terme de ces sept années, que nous pourrons voir l'aboutissement de la prise en considération réelle du niveau de handicap et des besoins en soins des personnes que nous hébergeons, et voici ce qui est dit : «Aux termes de l'article 58 de la loi portant adaptation de la société au vieillissement, une tarification forfaitaire se substituera à partir de 2023 au mode d'allocation de ressources actuel.

Ainsi, les EHPAD percevront un forfait global de soins intégrant une composante calculée de ma

nière automatique sur le fondement du niveau de perte d'autonomie et de besoins en soins requis des résidents (GMPS) ainsi que des financements complémentaires.

Une phase de montée en charge allant de 2017 à 2022 permettra d'amener progressivement et automatiquement l'ensemble des structures vers la cible de financement, calculée sur la base du GMPS » (2)

Négociez en position de force sur le niveau d'autonomie, de pathos et sur l'importance de votre activité.

Les évolutions, actuellement et très clairement, montrent que la signature d'un nouveau contrat devra prendre en considération ces trois facteurs.

« Prenez tout le temps du dialogue nécessaire, et la notion de dialogue et de partage des objectifs avec les autorités existe bien au plan juridique, pour que toutes les situations soient clarifiées. »

En ce sens-là, négociez et faites-en sorte que votre établissement ait un niveau élevé de besoin d'aide à l'autonomie, c'est-à-dire un GMP élevé, et, de la même façon, un niveau de pathos qui se situe dans la même orientation. Mais une autre difficulté peut surgir, que nous voyons et constatons dans certains départements, qui est d'ajuster les dotations au regard de l'activité et du niveau d'activité que l'établissement connaît. Il faut donc lors de la négociation avoir une activité maximale, c'est-à-dire, quel que soit le taux que fixera l'État, au-delà de 95 %.

Voici donc quelques conseils, encore bien synthétiques, et qu'il faudrait détailler, mais qui vous permettront de pouvoir, en quelques minutes, mieux saisir les enjeux qui seront les nôtres dans les années à venir.

**G. BRAMI
CD AD-PA 06**

(1) « Cour des comptes Chambres régionales & territoriales des comptes, lettre du 1 1 SEP. 2014, de son Premier président à Madame Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits de la femme Réf. : 70592, Objet : Le financement des établissements pour personnes âgées dépendantes et adultes Handicapés. »

(2) CIRCULAIRE N° DGCS/SD5C/DSS/CNSA/2016/126 du 22 avril 2016 relative aux orientations de l'exercice 2016 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées

LE CONTRAT DE SÉJOUR DES EHPAD 3E ÉDITION GÉRARD BRAMI

Les EHPAD sont aujourd'hui confrontés à l'obligation de présenter à leurs usagers une documentation de qualité, dont fait partie le contrat de séjour. Il décrit avec précision les termes de la relation entre l'établissement et son client, apporte toute information sur la nature et les coûts des prestations proposées par l'EHPAD. Signé par l'établissement, mais également par le résident, ou à défaut par son représentant légal, le contrat de séjour constitue l'unique document contractuel qui définit officiellement la nature des prestations offertes et les coûts qui en découlent. Des lois sont venues apporter des précisions et des obligations nouvelles dans le fonctionnement des EHPAD. La loi relative à la consommation et celle relative à l'adaptation de la société au vieillissement contiennent des obligations nouvelles que l'on doit inscrire dans son contrat de séjour, permettant ainsi son actualisation régulière et réussie. La liberté d'aller et de venir, la recherche, dans le cadre d'un échange direct et intime, du consentement du futur résident, l'affirmation de l'importance de la personne de confiance et de la recherche de sa nomination, les nouvelles modalités et possibilités de résiliation, font notamment partie du contenu de ces deux lois.



LEH ÉDITION - 212 pages - 50 €

Formation CPOM / EPRD

 Dates
2017

Dès janvier, les **CPOM** vont progressivement remplacer les CTP et le cadre budgétaire **EPRD** entrera en application au cours du **premier semestre 2017**.

L'AD-PA vous accompagne et vous propose **une formation en 1 et/ou 2 journées** vous permettant d'**acquérir et maîtriser** ces nouveaux mécanismes de financement et contractualisation. .

Inscrivez-vous dès à présent !

Contenu pédagogique :

Objectif : L'objectif de cette formation est de rendre les participants autonomes sur la technique de l'EPRD et prêts à négocier avec les autorités de tarification, dans le cadre de la négociation sur les CPOM.

Méthode : Aspects législatifs et réglementaires, cahier des charges CPOM, modalités comptables EPRD, budgets et financements, études de cas pratiques, ...

Formateur : Gérard MIAUT, Consultant spécialiste en finances, Directeur d'établissement pour personnes âgées, ancien Président de la Conférence Nationale des Directeurs d'EHPAD

SAINT BRIEUC : 16 et 17 janvier

CLERMONT FERRAND : 30 et 31 janvier

METZ : 13 et 14 février

PONT A MOUSSON : 15 et 16 février

LYON : 20 et 21 février

Publics
Directeurs
Adjoints de Directions
Responsables Finances
Comptables
...

Informations et inscription :
01.55.12.17.24 et
formation@ad-pa.fr

Les cadres du médico-social ne sont pas, le plus souvent remplacés et cela peut être source de désorganisation dans un service ou un établissement.

Le cadre dirigeant est un élément clef dans l'organisation. À la suite d'un départ, d'une absence prolongée ou dans la conduite d'un projet... la structure se doit de maintenir ses objectifs et la sécurité des résidents.

Vous recherchez un collaborateur opérationnel

et pragmatique, expérimenté avec un savoir-faire reconnu ? Nos candidats intègrent un processus de recrutement en 5 étapes qui permet de certifier le profil du manager de situation / de transition.

Management de situation ou de transition une nouvelle offre RH !

Appel Médical s'adapte aux exigences de ses clients et vous offre cette capacité de proposer une offre RH spécifique sur ces missions de management.
Parlons-en ensemble !

nous recherchons

■ MEDECINS COORDONNATEURS - HAUTS DE FRANCE

Recherche des médecins coordonnateurs en CDI temps plein ou mi-temps pour 3 EHPAD dans le Nord Pas de Calais. Docteur en médecine, vous êtes inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins, complété par un diplôme d'études spécialisées complémentaire en gériatrie, d'une capacité de gérontologie ou à défaut d'une attestation de formation.

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : CER112016

■ MEDECIN COORDONNATEURS - VAL DE MARNE

Recherche un Médecin Coordonnateur pour deux EHPAD privés à but non lucratif dans le Val-de-Marne (94). Poste en CDI temps plein ou temps partiel (0.80 ETP).

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : CER112016

■ MEDECINS COORDONNATEURS - VAL D'OISE

Recherche un médecin coordonnateur pour un EHPAD privé à but lucratif situé dans le Val d'Oise. Poste en CDI à temps plein.

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : CER112016

■ IDEC - NICE

Poste CDI en EHPAD - Infirmier coordinateur pour travailler, dans environnement calme et reposant, proche mer. Avoir le sens de l'implication, disposer d'une autorité naturelle. Titulaire du diplôme d'état infirmier, avoir une expérience dans la coordination.

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : BRP112016

■ INFIRMIER COORDINATEUR - HAUTE SAVOIE

Venez travailler dans un magnifique EHPAD à la pointe de la nouveauté avec vue sur les montagnes d'Annecy. Garant de la qualité des prestations délivrées, vous participez à la démarche d'amélioration continue de la prise en charge des résidents et de la mise en œuvre des plans d'action définis par la convention tripartite. Votre exigence du «prendre soin» est un atout majeur.

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : LYR112016

■ CADRE DE SANTÉ - GRENOBLE

Vous aurez comme mission principale d'assurer la coordination d'équipe, l'encadrement et l'animation du personnel soignant. Reconnu par vos pairs pour votre rigueur, polyvalence, sens de l'écoute, diplomatie et sens du service, ce CDD de 5 mois sur Grenoble est pour vous ! Vous avez une expérience significative dans le management d'équipe.

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : LYR112016

nous vous proposons

■ MEDECIN - ILE DE FRANCE

Capacité de gériatrie en 2007, DU de médecin coordonnateur en 2011. Recherche à travailler en EHPAD en CDI temps plein. Mobile en Ile de France.

CONTACT : direction@appel-medical.com
sous référence : CER112016

Les fonctions ou intitulés évoqués se déclinent au féminin comme au masculin.



une question ?
une demande ?

direction@appel-medical.com



BIEN DANS MON ÂGE

ROSELYNE BACHELOT

On ne doit pas être (trop) sérieux quand on a plus de 60 ans. Au contraire, il faut se décomplexer, se réinventer, se faire plaisir, prendre parfois une journée rien que pour soi, soigner son allure et son style. Mais aussi bouger, voyager (léger), rire avec ses amis, sortir, découvrir d'autres activités. Et encore se (re)mettre au sport, s'investir dans une association, comprendre les nouvelles technologies, faire la cuisine, inviter ses petits-enfants...

Voire penser autrement la vie de couple et l'avenir. Ce qui compte : s'efforcer d'être et de rester «bien dans son âge». Dans cet ouvrage positif, Roselyne Bachelot livre ses secrets pour demeurer en forme longtemps, très longtemps, Avec franchise, humour, conseils et astuces à l'appui - vie, santé, look, argent -, elle invite à voir la vie sous un nouveau jour. Grâce à ses anecdotes, confidences, idées, adresses et recettes, vous saurez à peu près tout pour aborder un nouveau quart de siècle sous le signe de la liberté, de l'accomplissement de soi et de l'ouverture aux autres...
Devenez une sexa Plus !



FLAMMARION - 196 pages - 19,90€

OÙ VA LA FONCTION PUBLIQUE

GALILÉE SP



Vous êtes agent public ou fonctionnaire ? Vous êtes utilisateur du service public ? Vous êtes artisan ? Vous êtes au chômage ? Syndicaliste ? Votre oncle était cheminot ou votre tante était institutrice ? Vous êtes aide-soignante en CHU ou infirmier en EPAD ? Vous êtes étudiante et souhaitez devenir commissaire de police ? Vous êtes retraité et gardez vos petits-enfants ? Prof de musique ou webmaster ? Vous êtes en questionnement ? Dans vos mains, vous avez le ticket d'entrée pour participer à la nouvelle aventure du service public. Vous ne vous y attendiez peut-être pas, pourtant elle est déjà en marche ! Galilée.sp en témoigne après avoir réalisé une étude rigoureuse. Ayant puisé à la source, nous avons apprécié, chez les fonctionnaires, engagement, travail, créativité, audace, envie d'avancer autrement au service du public. Pour libérer l'énergie bloquée par les censures du système et les oiseaux de mauvais augure, Galilée.sp fait des préconisations pour accompagner ce mouvement qui nous concerne tous et met en place des ateliers créatifs ouverts à tous.

L'AVAUZELLE - 284 pages - 19,80€

ÉCOUTER LES SUJETS ÂGÉS

GEORGES ARBUZ

La majorité des soignants et des travailleurs sociaux connaissent mal les sujets âgés, le monde qu'ils ont connu enfants, les changements dont ils ont été témoins durant leur vie, la façon dont ils se représentent et vivent leur avancée en âge. Lorsque ces derniers évoquent des épisodes douloureux de leur passé, des séparations, le décès de proches, leur crainte par rapport à leur avenir, ils ne savent pas comment entendre ce type de propos, quelle écoute leur accorder. Les estimant trop fragiles pour supporter l'information, ils évitent de leur annoncer des mauvaises nouvelles, comme le décès d'un résident, hésitent à répondre à leurs questions.

Devant ce constat, George Arbuz a souhaité transmettre aux professionnels du sanitaire et du médico-social les connaissances théoriques et méthodologiques leur permettant de créer un espace de parole favorable à l'expression et à l'écoute des sujets âgés. Son ambition est de les aider à se sentir plus à l'aise dans ces moments d'échange, à se considérer comme des interlocuteurs capables de les accompagner dans leur réflexion, d'explorer avec eux les questions qui les préoccupent, tout en discernant celles qui relèveraient d'un suivi particulier.



ERES - 312 pages - 16,00€

ETHIQUE ET PHILOSOPHIE DU MANAGEMENT

PIERRE-OLIVIER MONTEIL

« Le management peut-il se définir autrement que comme un gouvernement par les normes conçu par des dirigeants insensibles au sort et aux ressources de leurs subordonnés ? Oui répond sans hésiter Pierre-Olivier Monteil. Tout au long de sa réflexion sur cette relation particulière qu'est le management, il redonne l'espoir fou que nous pourrions sortir de l'actuel malaise au travail. » Dominique Méda

« En ces temps de crise, ce livre fait œuvre utile en revisitant le management avec le souci de le mettre le plus possible au service d'une recherche effective (et non manipulatrice) du consentement des collaborateurs. C'est une contribution au retour de la confiance en entreprise, et au-delà, au retour de la confiance dans la cité et en politique en général. Cette logique de la générosité, du partage, refonde l'autorité autour de l'exemplarité et de l'écoute, l'engagement à partir du consentement, la liberté sur la base de la réciprocité. Un antidote salutaire à tous les opuscules de prêt-à-penser managériaux. » Yves Faurou



ERES - 232 pages - 13,00€

LES PARADOXES DU MANAGEMENT PAR LE SENS

SYLVIE TROSA, ANNIE BARTOLI



Le management est parfois considéré comme un outil imposé aux agents de service public. À l'inverse, le management par le sens se fonde sur le désir de chaque agent de comprendre sa mission et celle de son environnement. Il implique d'explicitier les fondements et les finalités de l'action publique, tout autant que ses conditions et ses enjeux. On en conçoit immédiatement la difficulté : manager par le sens est un processus délibéré, mais ne se décrète pas.

Comment promouvoir de véritables démarches incitant à la compréhension du sens des réformes, tout en restant efficaces sur le terrain ? Comment gérer les femmes et les hommes tout en faisant confiance à leur capacité créative ? Comment donner du sens dans un contexte de contraintes et de restrictions ? Prendre en compte ces paradoxes d'une manière lucide apparaît comme la condition de réussite majeure d'une action publique cohérente. C'est le résultat d'une démarche ancrée à la fois dans la durée et l'instant qui conduit à une nouvelle approche du rôle de manager public.

Les auteurs, tous proches du Cercle de la réforme de l'État, livrent ici leur expérience, à travers de nombreux exemples puisés dans les trois fonctions publiques, les agences, les établissements non marchands, ou encore les institutions non gouvernementales ou associatives. Ils donnent des pistes concrètes aux acteurs de terrain pour mettre en place une action publique qui tire le meilleur parti de la collaboration de chacun au service de tous.

EHESP - 176 pages - 9,99€

LES 5 LEVIERS DE LA CONFIANCE

MARWAN MERY, LAURENT COMBALBERT

Comment donner envie à vos collaborateurs de soulever des montagnes ? Résultat d'une alchimie délicate et instable, la confiance est la base de la performance durable. Qu'elle soit individuelle ou collective, elle ne se décrète pas : elle se construit chaque jour.

Comment établir la confiance ou rétablir la confiance ? Comment avoir confiance et donner confiance, en son manager, en la mission, en l'entreprise ?

En analysant dix ans d'accompagnement d'équipes à haute valeur ajoutée dans l'exécution de missions complexes, Laurent Combalbert et Marwan Mery mettent en exergue cinq niveaux de confiance nécessaires à l'excellence des organisations. En s'appuyant sur de nombreuses expériences vécues, ils font ressortir les pratiques indispensables et les outils pour mieux gérer l'insécurité et l'incertitude de notre environnement.



EYROLLES - 208 pages - 19,90€

COLLOQUE AD-PA

21 NOVEMBRE

